



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de la Santé

Convocation¹

Mardi 9 juin 2015 - 14 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Interpellations

- 1.1. de M. Abdallah Kanfaoui adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant la prévention de la santé en milieu festif
- 1.2. de M. Abdallah Kanfaoui adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant les services de santé proposés dans les prisons bruxelloises
- 1.3. de M. André du Bus de Warnaffe adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant la lutte contre l'obésité

et interpellation jointe de Mme Fatoumata Sidibé adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant la problématique des femmes en surpoids
- 1.4. de Mme Anne Charlotte d'Ursel adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, et à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant les résultats de l'étude de l'Institut scientifique de santé publique (rapport 2013)

2. Questions orales

- 2.1. de Mme Zoé Genot adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant la mise sur pied d'une trajectoire de soins périnataux intégrés
- 2.2. de M. André du Bus de Warnaffe adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant la lutte contre le Binge Drinking
- 2.3. de M. Abdallah Kanfaoui adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant la prévention des troubles de la santé auprès des entrepreneurs et indépendants bruxellois

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

3. Divers

Composition de la commission

Président : Mme Martine Payfa

Vice-présidents : M. Amet Gjanaj., Mme Barbara d'Ursel - de Lobkowicz

Membres effectifs :

PS : M. Bea Diallo, M. Amet Gjanaj, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor

MR : M. Jacques Brotchi, M. Alain Destexhe, M. Abdallah Kanfaoui, N.

FDF : Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz, Mme Martine Payfa

cdH : M. André du Bus de Warnaffe

Ecolo : Mme Zoé Genot

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, Mme Nadia El Yousfi, M. Marc-Jean Ghysse, Mme Catherine Moureaux, M. Mohamed Ouriaghli

MR : Mme Françoise Bertieaux, Mme Corinne De Permentier, M. Vincent De Wolf, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

FDF : M. Michel Colson, M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé

cdH : M. Ahmed El Khannouss, Mme Mahinur Ozdemir

Ecolo : Mme Isabelle Durant, M. Alain Maron

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).